Cour
FRC
3005

DÉTAIL

CIRCONSTANCIÉ de la mort de M. de MIRABEAU, & le précis de son Teſtament.

(Extrait de la Chronique de Paris.)

LA grande ame de Mirabeau s'eſt exhalée hier matin vers dix heures ; ſa mort a été auſſi impoſante qu'avoit été ſa vie ; la conſternation eſt générale : atteint d'un mal dont il ne ſe diſſimulait point le danger, ſa fermeté ne l'a pas abandonné un ſeul moment ; livré au ſoin d'un ami, dont il connoiſſait l'attachement, il ne voulait point voir d'autre médecin ; c'eſt avec beaucoup de peine qu'on lui fit recevoir M. Petit ; *mon ami*, diſoit-il à M. Cabanis, *c'eſt pour vous que je ne veux point voir M. Petit, ſi je reviens à la vie vous en aurez tout le mérite, & il en aura toute la gloire.* Ce mot touchant ſuffit pour confondre ceux qui ont prétendu que Mirabeau ne pouvait connoître l'amitié : l'inſenſibilité ne ſaurait s'allier avec le génie.

Nous ſoulageons notre douleur en citant en-

core quelques traits qui feront connaître l'homme que nous avons perdu, & qui n'a pas ceſſé d'être grand un ſeul moment.

Deux jours avant ſa mort, il entendit un bruit extraordinaire, il en parut ſurpris; on lui apprit que c'était un coup de canon, *ſeroient-ce déjà*, s'écria-t-il, *les funérailles d'Achille.*

Un concours nombreux de citoyens aſſiégait ſa porte; la rue était toujours pleine, & l'on voyait bien au ſilence parfait, au calme qui régnaient, que c'était l'intérêt qui les amenait, & non la curioſité; malgré leurs précautions, les oreilles de Mirabeau en furent frappées: c'eſt le peuple, lui dit-on, qui veut ſans ceſſe apprendre de vos nouvelles. *Il m'a été doux*, répondit-il, *de vivre pour le peuple, il me ſera glorieux de mourir au milieu de lui.*

Il ne s'eſt point diſſimulé un ſeul inſtant les dangers de ſon état, il a voulu que M. Petit l'en rendit certain, & l'a remercié de ſa franchiſe.

Ses ſouffrances ont été cruelles; les facultés intellectuelles de Mirabeau ne pouvaient pas ſe déſorganiſer aiſément; les douleurs étaient plus difficiles à ſupporter que la mort, & elles n'ont point abattue ſon courage; cependant, peu d'inſtans avant d'expirer, il a dit à M. Cabanis: *quand un medecin traite ſon ami, il doit lui épargner les angoiſes de la mort, & lui donner de l'opium.*

Avant-hier au ſoir, il reçut les députés de l'Aſſemblée Nationale. On doit traiter, dit-il à M. Talleyrand, l'importante queſtion des ſucceſſions; j'avois préparé, ſur ce ſujet, un travail utile: liſez-le, ſi l'Aſſemblée veut le permettre; il ſera peut-être intéreſſant d'entendre, ſur les

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ſucceſſions, le diſcours d'un homme qui aura fait ſon teſtament la veille, & qui ſera mort le matin. Il deſira enſuite y faire quelques corrections ; il y ajouta même quelques articles qu'il dicta avec la plus grande tranquillité ; & comme on ne trouvait pas facilement les endroits qu'il voulait revoir & corriger, quoiqu'il eût preſque tout le corps gangrené, il tournait les feuillets de ſa main qui était libre, & indiquoit les paſſages avec préciſion.

Dans une criſe violente, il pria ſon valet-de-chambre de lui ſoutenir la tête : *Soulève-là*, dit-il, *tu n'en porteras pas une pareille* ! Ce mot dans Mirabeau vivant, eût été un témoignage d'orgueil ; dans Mirabeau expirant, il était prophétique ; il dévançait le jugement de la poſtérité. « On m'a accuſé, diſait-il, d'être poltron : il me ſemble pourtant que la poltronerie eſt la crainte de la mort ; je l'attends avec certitude, &. je la vois ſans crainte. » Le refus que Mirabeau a fait de répondre à d'inſolentes provocations, le courage qu'il a montré pendant ſa vie & à ſa mort, & ces dernières paroles, ſont un traité contre le duel.

Outre le mémoire lu à l'aſſemblée ſur les ſucceſſions, il en a remis aux députés quatre autres très-importans *ſur le mariage des prêtres*, *ſur le divorce*, *ſur l'éducation nationale*, *ſur les académies*.

Il a fait ſon teſtament & inſtitué madame du Saillant, une de ſes ſœurs, ſon héritière.

Ce fut à la voix de Mirabeau, que l'on décréta dans l'aſſemblée, le deuil de Francklin ; la nation lui doit le même hommage, elle doit faire

plus ; c'eſt dans le champ de la conſtitution, près l'autel de la patrie, que doit être placée la tombe de ce grand homme.

Du Gueſclin, au tombeau, ſommit encore des villes, & le nom de Mirabeau ſera à jamais le cri de ralliement des bons citoyens.

Dans cette carrière qu'il parcourut, d'un pas hardi & sûr, combien de pygmées vont paraître des géans.

Soldat, ſous Alexandre, & roi après ſa mort.

Honorons par des marques extraordinaires, d'eſtime & de reconnaiſſance, le premier grand homme qu'ait perdu la France régénérée.

Son ſecrétaire s'eſt bleſſé de quelques coups de couteau ; on ignore la cauſe de cet événement.

Le vendredi, à une heure après midi, M. de Mirabeau fit ſon teſtament. M. Combs, préſumant que dans la diſpoſition de ſes effets, il avait indiqué les ſommes & le lieu où elles étaient, ſe troubla. M. de Mirabeau, vers le ſoir, demanda ſa boëte, on la chercha long-tems. M. Combs la rapporta. Dans la nuit du vendredi au ſamedi, le malade, voulant remettre quelques papiers à un de ſes amis, demanda ſes clefs ; pendant quatre heures, elles furent cherchées inutilement. M. Combs ne paraiſſait pas. M. de Mirabeau, dit alors dans un mouvement d'indignation, *eſt-ce que quelque turpitude viendrait empoiſonner mes derniers momens ? Qu'on faſſe monter l'officier de garde ;* l'officier monta. Le malade, après lui avoir fait les remercîmens les plus touchans & les plus ſincères ſur les attentions dont le comblait la garde nationale, ajouta : *je vous conjure, monſieur, par toute l'autorité que peuvent*

avoir les dernières volontés d'un homme mourant ; de chercher à l'instant mon secrétaire & de lui faire rendre mes clefs. On monta chez M. Combs ; un garde national arrivant à sa porte, l'entendit prononcer ces mots : *lumière, tu éclaires un grand scélérat !* On frappe à la porte, on l'enfonce, on trouve M. Combs percé d'un coup de canif, & qui se plaint d'avoir été empoisonné. On lui redemande envain les clefs ; après une demie heure de recherches, elles se trouvent dans les cendres du foyer.

M. Combs, dit-on, a varié dans ses déclarations ; on assure qu'il a fini par tout avouer & par raconter les faits comme nous venons de les exposer. Nous sommes loin de l'accuser, & nous désirons bien sincèrement qu'il puisse justifier, par son innocence, la confiance sans réserve dont l'honorait un grand homme.

Nous reprenons notre affligeant précis. — Les douleurs de M. de Mirabeau augmentaient d'une manière effrayante. Le samedi matin, elles étaient extrêmes. Pressé du besoin de les terminer, il essaye de parler à son médecin. Sa langue se refusait à sa pensée. Il demanda du papier, & écrivit : *croyez-vous que le sentiment de la mort soit si douloureux* ? On paru ne pas entendre cette phrase. Il redemanda le papier & écrivit encore :

Lorsque l'opium ne pouvait (1) *être donné sans avancer une destruction encore incertaine, c'eût été un grand crime que de l'administrer.*

Mais lorsque la nature a abandonné une mal-

(1) Il avait oublié le mot *pouvait*, & l'écrivit en interligne.

heureuse victime, lorsqu'un phénomène seul pourrait la rappeller à la vie, lorsque l'opium même n'empêcherait pas ce phénomène, s'il avait à exister, comment peut-on avoir la barbarie de laisser expirer son ami sur la roue ? (2).

Le médecin lit cet écrit & garde le silence. Le malade se relève brusquement, resaisit le papier, le replie vivement, avec l'air de l'impatience, écrit sur le revers : *dormir.*

Dans l'instant qu'avec un geste d'humeur, il présentait ce papier au médecin, la parole lui revint : s'adressant à M. Cabanis avec ce mouvement, cette richesse & cette pompe d'expressions qui caractérisaient son éloquence, il lui peignit ses incroyables douleurs, *elles sont insupportables, lui dit-il : j'ai encore pour un siècle de force, je n'ai plus pour un instant de courage.* Il parla près de dix minutes avec une action si vive & si touchante, que les larmes coulèrent de tous les yeux. Ce fut le chant du cygne ; une convulsion interrompit son discours ; elle fut suivie d'un cri de douleur, & il expira.

M. le curé de St. Eustache a passé chez M. de Mirabeau une grande partie de la soirée du vendredi. Un Prêtre de la même paroisse y était, lorsqu'il est mort.

Par son testament, il a institué M. de la Marck, son exécuteur testamentaire ; il a laissé à cet ami ses papiers relatifs à la politique & à la révolution, à MM. Cabanis & Flochaud ceux qui concernent la littérature.

---

(2) Tout ceci est écrit de mémoire, sur le rapport d'un ami de M. de Mirabeau.

L'idée d'inhumer M. de Mirabeau au champ de la fédération, sous l'autel de la patrie, nous paraît grande & digne de lui. Mais comme il faut garder les convenances religieuses dans une cérémonie, qui chez tous les peuples a été consacrée par la religion. Il serait à propos que l'on tracât autour de l'autel une enceinte fermée par une balustrade de marbre noir, & destinée à recevoir les restes de cet homme immortel. Ce terrein, consacré par M. l'évêque de Paris, deviendrait une *terre sainte* & patriotique, & dans les honneurs nouveaux, décernés par une nation libre, ses cendres n'auraient rien à envier à celles de Turenne (3).

On a fait hier l'ouverture du corps de Mirabeau, en présence d'un grand nombre de députés des sections, & de quelques citoyens pris parmi le peuple qui assiège sans cesse sa porte, ne pouvant s'éloigner des tristes restes de celui qui l'a tant aimé & si bien servi. On n'a rien trouvé qui pût justifier ses soupçons qui s'étaient élevés sur la cause de sa mort, soupçons qui ont toujours été avancés sur la mort des grands hommes d'état; les peuples pouvant rarement se persuader qu'une perte qu'il craint, soit naturelle. Nous publierons le procès-verbal des chirurgiens qui a été lu publiquement.

L'assemblée nationale, le directoire du département de Paris, la France entière s'occupe des moyens d'exprimer la reconnaissance publique à

(3) Personne ne proposera-t il d'ouvrir une souscription pour élever un tombeau à l'évangéliste de la liberté. *Les spectacles ont été fermés le jour de sa mort.*

413

l'égard de Mirabeau ; mais le peuple, guidé par cet inſtinct qui le trompe, que lorſqu'on l'égare, lui en a déjà décerné de très flatteurs. Il a effacé le nom de la rue qu'il habitait, celle de la chauſſée d'antin, & a écris à la place : *rue de Mirabeau.*

La ſociété des amis de la conſtitution a décrété hier d'aſſiſter en corps aux funérailles de Mirabeau ; de porter ſon deuil huit jours, de le prendre tous les ans le jour de l'anniverſaire de ſa mort, & de faire exécuter en marbre ſon buſte, au bas duquel on lira ces paroles mémorables qu'il prononça, le jour de la ſéance royale, à M. de Brézé, qui venait ordonner à l'aſſemblée de ſe diſſoudre. *Allez dire à ceux qui vous envoient que nous ſommes ici par la volonté du peuple, & que nous n'en ſortirons que par la puiſſance des bayonnettes.*

La ſociété a témoigné les regrets les plus hononorables ſur ſa perte, & a vivement applaudi M. Barnave qui en a parlé d'une manière vraiment touchante.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de JEAN MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation & du Roi.